

# COURCELLES LE COMTE



*Bulletin d'information*



## VOTRE AGENDA D'OCTOBRE 2018 :

Tous les mercredis (16h30-19h)  
Tous les mercredis  
Dimanche 07 octobre  
Vendredi 12 Octobre


Bibliothèque  
Club Détente  
Commémoration de la Bataille de Courcelles  
Elections de parents d'élèves

## DATES A RETENIR :

Samedi 10 Novembre  
Dimanche 11 Novembre  
Vendredi 16 Novembre  
Dimanche 18 Novembre  
Dimanche 25 Novembre  
Samedi 01 décembre

Distribution de raticide (10H00/12H00)  
100<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice  
Soirée Beaujolais  
Bourse aux livres  
Repas des Aînés  
Concours de belote à 14h

## MAIRIE

 09.62.56.66.92 / Fax : 03.21.73.98.52

 [mairie.courcelleslecomte@wanadoo.fr](mailto:mairie.courcelleslecomte@wanadoo.fr)

En cas d'urgence,  
contactez Monsieur le Maire au **06.78.55.34.67**

## le Secrétariat de Mairie est ouvert

le mardi de 15h00 à 16h30  
le mercredi de 18h30 à 19h30  
le vendredi de 17h00 à 19h00

Tout chien errant avec ou sans collier sera envoyé à la fourrière.



Le bulletin en ligne [www.courcelles-le-comte.fr](http://www.courcelles-le-comte.fr)

# EDITORIAL

L'automne arrive à grand pas. Fraîcheur, pluie, vent, routes glissantes : amis automobilistes, levez le pied lors de vos déplacements.

L'activité de notre commune se poursuit au rythme des saisons et l'équipe municipale toujours à votre service s'emploie à faire avancer les dossiers.

Le projet phare de cette année est la rénovation et l'extension des bâtiments scolaires. La fin des travaux est prévue en novembre.

Une journée « portes ouvertes » sera organisée à l'issue de la réception des travaux.

Pour les personnes propriétaires d'animaux domestiques, de plus en plus de chiens et chats divaguent dans les rues de la commune. Mesdames et messieurs, occupez-vous de vos animaux ! C'est votre choix d'avoir adopté ces petites bêtes et votre responsabilité en cas d'accident.

Petit rappel également : mon numéro de téléphone portable en première page du bulletin communal ne doit être utilisé que pour les appels urgents et non pour les réclamations concernant des problèmes de voisinage ou de chiens errants qui n'ont aucun caractère d'urgence. Les horaires d'ouverture de la mairie sont prévus à cet effet.

Bonne lecture à tous,

Le Maire,  
Jean-Noël MENAGE,

\* **Nouveaux habitants** : Bienvenue à Courcelles-le Comte à

Monsieur Maxime Cuvillier

20 rue de Verdun

\* **Boucles de l'Artois** :



Vous étiez nombreux à assister le samedi 8 septembre 2018 au passage de la course cycliste des Boucles de l'Artois.

### \* **Travaux à l'école :**



Les faïences des toilettes sont quasiment posées. L'assainissement est quant à lui terminé.

### \* **Commémoration de la bataille de Courcelles :**

Il y a 104 ans, près de 2 000 soldats, français et allemands, furent tués lors de la Bataille de Courcelles.

Le dimanche 07 octobre, tous les Courcellois sont invités à rendre hommage à ceux qui sont morts pour la France, afin de défendre notre territoire.

A 11h30, la cérémonie sera organisée dans la nécropole.

Vers 13h, un vin d'honneur sera servi au Mille-Club.

Tous les enfants sont invités à assister à cette cérémonie commémorative avec un bouquet de fleurs pour fleurir le cimetière militaire.

11h30 : cérémonie au cimetière militaire

13h00 : vin d'honneur au Mille-Club

## A L'ECOLE

### \* **Les élections des représentants des parents d'élèves :**

#### Quand ?

Pour l'année scolaire 2018-2019, les élections se déroulent le vendredi 12 octobre 2018.

#### Comment ?

Les parents expriment leur suffrage au bureau de vote de l'établissement scolaire fréquenté par leur enfant ou votent par correspondance.

#### Qui est électeur ?

Chacun des deux parents est électeur quelle que soit sa situation matrimoniale, sa nationalité, sauf dans le cas où il s'est vu retirer l'autorité parentale.

#### Quel mode de scrutin ?

L'élection a lieu au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les suppléants sont élus à la suite des titulaires, dans l'ordre de présentation des candidats sur la liste.

Le conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité, etc.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire.

\* **Les menus de la cantine** : Pour s'inscrire à la cantine, prévenir Annick LARDIER le plus vite possible, au plus tard la veille à 9 heures (tél : 06.75.98.10.00). **ATTENTION** : Il n'y a pas d'inscription le mercredi ni le week-end. Il faut donc inscrire vos enfants le mardi avant 9 Heures pour le jeudi et le vendredi avant 9 Heures pour le lundi !...

Lys Restauration rue du Riez d'Elbecq ZI Roubaix Est 59390 LYS-LEZ-LANNOY  
(03.20.66.12.12) [www.api-restauration.com](http://www.api-restauration.com).

Lundi 1	Salade de betteraves vinaigrette Sauté de porc au paprika Haricots beurre persillées Pommes de terre country Yaourt nature sucré	Mardi 2	Salade de concombres vinaigrette Gratin de penne et volaille à la provençale Salade de fruits au sirop
Jeudi 4	Terrine de campagne et cornichons Filet de poisson pané Piperade Semoule Vache picon	Vendredi 5	Salade de tomates ciboulette Bœuf braisé bercy Pommes de terre boulangères Gâteau choco-bonbons
Lundi 8	Potage cultivateur Aiguillettes de poulet au curry Céréales aux épices et pois chiches Mimolette	Mardi 9	Salade de chou-fleur aux noix Crêpinette de porc Petit pois forestier Liégeois vanille
Jeudi 11	Salade d'automne Spaghettis Picadillo mexicain Fruit de saison	Vendredi 12	Céleri rémoulade Filet de lieu à la normande Riz à la julienne de légumes Muffin poires amandines
Lundi 15	Velouté de courgettes au fromage fondu Rôti de porc basquaise Coquillettes Fruit de saison	Mardi 16	Betteraves lanières aux pommes Paupiette de veau chasseur Purée de potiron Yaourt brassé aux fruits
Jeudi 18	Salade madrilène Nugget's de poisson Pomme de terre vapeur Maasdam	Vendredi 19	Toast savoyard Waterzoï de volaille Riz Fruit de saison
Vacances d'automne du samedi 20 Octobre au lundi 5 Novembre (matin)			



# VIE PAROISSIALE

## \* Horaires des messes :

	6/7 octobre	13/14 octobre	20/21 octobre	27/28 octobre
Achiet-le-Grand			10h30	
Ayette				10h30
Boiry-Sainte-Rictrude			18h	
<b>Courcelles-le-Comte</b>	<b>10h30</b>			
Ervillers		10h30		
Hendecourt		18h		
Moyenneville				18h
Puisieux	18h			

(B) : Baptême

(GP) : Graines de paroles

(M) Mariage

Chaque 1<sup>er</sup> dimanche du mois, la messe est dite aux intentions des défunts de la paroisse.

Permanence de la Paroisse lundi de 10 à 12 h, mardi et mercredi de 15 à 17 heures.

Maison de la Paroisse 9 rue d'en Haut 62116 – BUCQUOY (☎ : 03.21.59.33.05)

## AVIS

\* **Distribution de raticide** : le samedi 10 novembre de 10H à 12H à la mairie.

\* **Eau** : Les analyses du 17 août reçues fin août 2018 (résultats des prélèvements du 08 août 2018) sont affichées en mairie.

EAU D'ALIMENTATION CONFORME AUX NORMES EN VIGUEUR.

\* **L'association locale UFC Que Choisir Artois** regroupe 1700 adhérents. Parmi ceux-ci des bénévoles accueillent, écoutent, enregistrent des témoignages, mènent des enquêtes, accompagnent les personnes pour les démarches en cas de litiges et animent des ateliers consommateurs (Rendez-vous conso) qui sensibilisent les populations à différents thèmes (gaspillage alimentaire, environnement, banque, crédit et surendettement...).

L'UFC Que Choisir Artois est l'une des 146 associations locales de proximité. Elle est membre de l'Union Fédérale des consommateurs Que Choisir, première association de consommateurs de France.

Son siège est situé à ARRAS : Maison des Sociétés, 16 rue A. Briand

Tél : 03.21.23.22.97

Mail : [contact@artois.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@artois.ufcquechoisir.fr) ; site internet : <http://artois.ufcquechoisir.fr>;

twitter : @UFC\_Artois.

Le Conseil d'Administration a décidé d'ouvrir une permanence à Bapaume avec l'appui de la Municipalité. Dès le 21 septembre 2018, la permanence sera ouverte tous les vendredis de 9 h à 11 h à l'ancienne poste 3 rue Jean-Baptiste Lequette à Bapaume.

\* **La chorale « A tout cœur »** fête ses 20 ans à l'espace boirysien de Boiry-Sainte-Rictrude le samedi 13 octobre 2018 à partir de 20h. Venez y nombreux !

\* **Les nouveaux habitants** arrivant à Courcelles sont priés de se faire connaître rapidement à la mairie aux heures d'ouverture. Si vous quittez la commune, signalez-le également, vous faciliterez ainsi le travail administratif. Pour les relevés d'eau, se mettre en rapport avec Véolia ☎0810 108 801 – 24h/24 – 7j/7

\* **Inscriptions sur les listes électorales** : Si vous souhaitez voter à la mairie de Courcelles-le-Comte, **n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales !...** Les nouveaux habitants doivent se présenter à la mairie munis de leur carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile **avant le 31 décembre 2018.**

\* **Recensement militaire** : Les jeunes né(e)s en Octobre – Novembre - Décembre 2002 (garçons et filles) doivent venir se faire recenser en mairie, munis du livret de famille.

\* **Elagage des arbres** :

Les riverains doivent élaguer les arbres, arbustes et haies, en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et des véhicules et que les branches ne viennent pas toucher les câbles électriques et téléphoniques.

\* **Les déjections canines** sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, il est interdit de polluer les rues, jardins, parcs et espaces verts, les lieux et bâtiments publics, les parties communes des immeubles par des déjections.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est invité à procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

\* **Vagabondage des chiens** : Il est interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien. L'article R622-2 du Code pénal punit cette infraction d'une amende prévue pour les contraventions de 2<sup>e</sup> classe (150€). Il est également interdit de laisser les chiens fouiller dans les ordures ménagères. Les chiens peuvent circuler sur la voie publique à condition d'être tenus en laisse.

Tout chien errant avec ou sans collier sera mis en fourrière.

\* **Stationnement des véhicules** : Rappelons que les routes sont destinées à la circulation et non au stationnement. Pensez aux engins agricoles, aux autobus et aux camions qui ne peuvent plus passer si vous vous garez sur la chaussée.

\* **Monoxyde de carbone** :

Le mois d'octobre est le mois où l'on rallume les chauffages.

Attention aux intoxications : le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol. Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.

- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses...).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- 1) Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- 2) Arrêtez si possible les appareils à combustion.
- 3) Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.
- 4) Appelez les secours : 112 : Numéro unique d'urgence européen / 18 : Sapeurs-Pompiers  
15 : Samu

## INTERCOMMUNALITE

### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD-ARTOIS :**

\* **Déchetterie de Bucquoy** : Période estivale comprise entre le 31 mars et le 25 octobre :

Samedi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 00  
Dimanche de 9 h 00 à 12 h 30  
Lundi de 9 h 00 à 12 H 30 et de 13 h 30 à 19 h 00  
Mercredi de 9 h 00 à 12 H 30 et de 13 h 30 à 19 h 00.

\* **Ramassage des ordures ménagères** :

- Tous les '**Lundis**' : Poubelles grises
- Un **Vendredi sur deux** : Poubelles jaunes
- **Les poubelles jaunes** ne doivent contenir que des **déchets recyclables** (papiers, cartons, bouteilles d'eau, flacons, bidons, briques, boîtes alu...)

⇒ **ATTENTION !** Le ramassage des poubelles **jaunes** a lieu toutes les **deux semaines** :

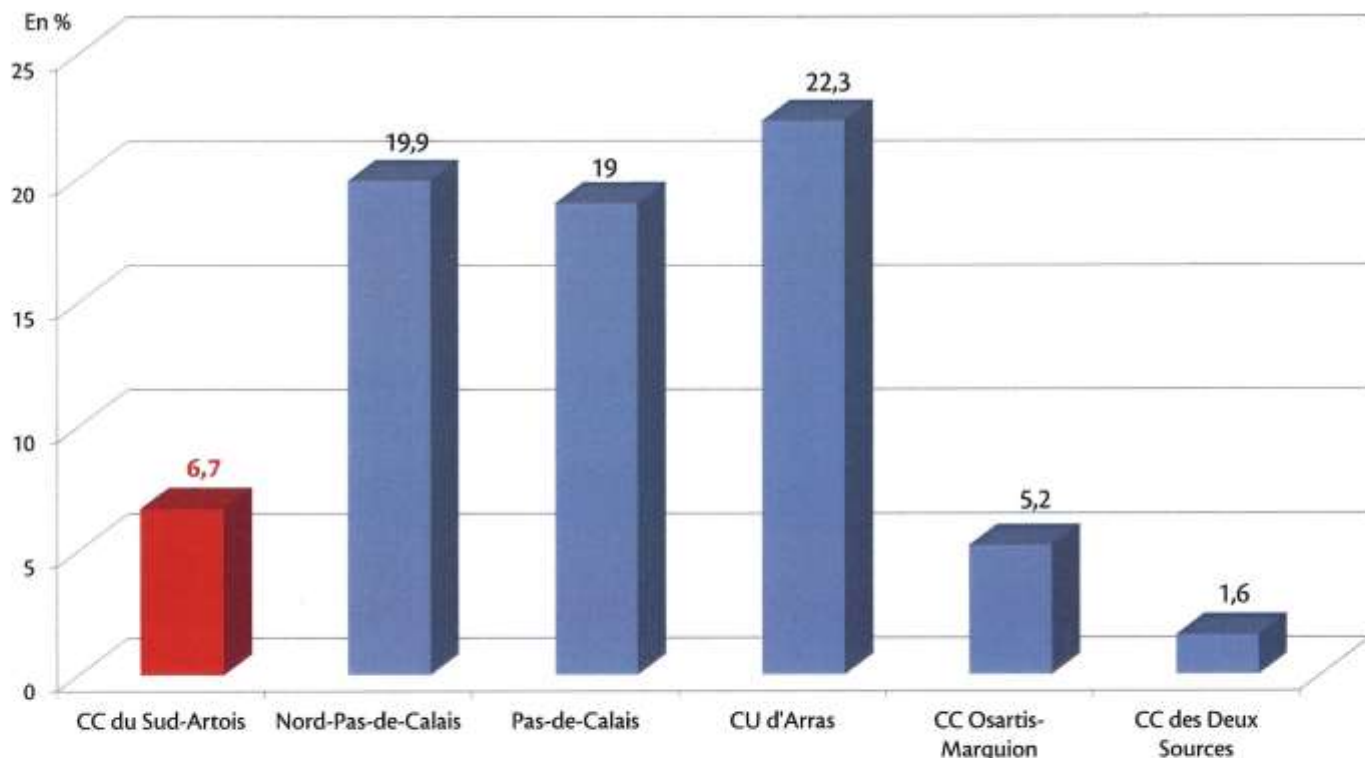
**Le ramassage aura lieu les vendredi 5 et 19 octobre 2018**

Une collecte gratuite des **encombrants** est prévue sur RDV le **mercredi 17 octobre** (s'inscrire au préalable au 08.00.62.10.62 au plus tard le vendredi précédent (soit pour le vendredi 14 septembre).

Syndicat Mixte Artois Valorisation 11 rue Volta ZI Est 62217 Tilloy-les-Mofflaines  
03.21.16.00.02      08 00 62 10 62      Fax 03.21.16.01.00

## EVOLUTION DE L'HABITAT : Le logement social

### Comparaison de la part de logements sociaux.



## SECTEUR LOISIRS

### Bibliothèque

La bibliothèque sera ouverte à la mairie :

les **mercredis 3, 10, 17, 24 et 31 octobre de 16h30 à 19h.**

En raison des travaux, la bibliothèque est momentanément transférée à l'étage. Pour les personnes ne pouvant pas monter, je leur propose d'apporter les livres chez elles ou de m'appeler lorsqu'elles sont arrivées (au 06.82.24.86.06) et je descendrai. Merci pour votre compréhension.



Brigitte